INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° 2009 – S - 120

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le Code Rural, et notamment ses articles L 642-5 à L 642-16, les articles 5,6 et 11 de l'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer, ainsi que l'article R 642.24 du code rural autorisant le directeur à déléguer sa signature,

VU l'arrêté du 29 juillet 2009 nommant Monsieur Jean-Louis BUËR directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Madame Christèle MERCIER.

DECIDE

ARTICLE 1ER –

Délégation est donnée à Madame Christèle MERCIER, déléguée territorial pour l'unité territoriale Centre-Est, à l'effet de signer au nom du directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité et dans la limite de ses attributions les documents du ressort de l'unité territoriale.

ARTICLE 2 –

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christèle MERCIER, la délégation de signature est donnée, pour les documents mentionnés dans le tableau annexé à la présente décision, à :

Madame Catherine RICHER, Monsieur Michel GAUTTIER, Monsieur Jean-Paul EPINAT, Monsieur Nicolas WEBER, Madame Souhila KHALDI, Monsieur Stéphane MEUNIER, Monsieur Christophe CRESCENT, Monsieur Eric VINCENT, Madame Emilie LEVEAU, Madame Catherine BURRIER, Monsieur Nicolas GUILLEMONT, Madame Jelscha SAUZON, Madame Emilia DROGOZ, Madame Nathalie JOLY, Madame Nathalie SUAREZ, Madame Sabine EDELLI, Monsieur Alain FRATY, Monsieur Romain DESLANDES, Madame Stéphanie DUCHET, Madame Cécile HERRGOTT, Madame Dominique BRIZARD, Madame Christelle SIROT, Monsieur Benoît RUCH, Monsieur Jean-Marie DESPIEZ-PIAT, Madame Sabine HETIER, Madame Isabelle CLERC, Monsieur Didier DARGERE, Monsieur Walter LABRUYERE, Monsieur Jean-Marc MATHIEU, Madame Danièle LAUZE, Madame Sabrina MASTRUZZO, Madame Souhila KHALDI.

ARTICLE 3 –

Les Décisions N°2008-S-115 est abrogée.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUËR

DELEGATION DE SIGNATURE

Unité territoriale INAO : CENTRE-EST
Nom du délégué territorial : Christèle MERCIER
Sites INAO concernés : Chambéry, Dijon, Mâcon, Poligny, Villefranche
Date : 29 juillet 2009

(*) - ICM = Ingénieur chargé de mission
- ITD = Ingénieur terroir et délimitations
- IP = Ingénieur projets
- TS = Technicien supérieur
- RS = Rédacteur secrétaire

Opérations	Nom prénom	Emploi
I – Contrôle des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine **a) Contrôle du respect des cahiers des charges** Notifications aux opérateurs des constats de manquement aux cahiers des charges effectués par les organismes d'inspection et de leurs suites (code rural. Art. L.642-33) **b) Habilitation des opérateurs** Notification officielle (Article L.641-5 + R.642-39 du code rural)	Stéphane MEUNIER Catherine RICHER Jean-Paul EPINAT Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Romain DESLANDES Stéphanie DUCHET Cécile HERRGOTT Jean-Marie DESBIEZ Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU	ICM ICM TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS
II – Délimitation des aires géographiques **a) attestation de parcelle en aire délimitée AOC** **b) Attestation de parcelle ou de commune en aire géographique de production** **c) Attestation de parcelles en tolérance**	Alain FRATY Eric VINCENT Jean-Paul EPINAT Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Romain DESLANDES Stéphanie DUCHET Cécile HERRGOTT Jean-Marie DESBIEZ Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU Nathalie SUAREZ Christelle SIROT Isabelle CLERC Sabrina MASTRUZZO	ITD ITD TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS RS RS RS RS

Opérations	Nom prénom	Emploi
d) lettres de refus de parcelles en appellation d'origine lorsqu'il y a délimitation parcellaire **e) protection des terroirs :** - protection des aires de production délimitées (art. L.643-4 du code rural) - avis sur documents d'urbanisme (art. L.112-3 du code rural) - avis sur installations classées et carrières (art.. code de l'environnement) - avis sur expropriation (art R 11-16 du code de l'expropriation)	Alain FRATY Eric VINCENT Jean-Paul EPINAT Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Romain DESLANDES Stéphanie DUCHET Cécile HERRGOTT Jean-Marie DESBIEZ Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU	ITD ITD TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS
III – <u>Reconnaissance des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine et modifications des cahiers des charges</u> **Notification dans le cadre de la PNO** (articles R.641-13, R.641-14, R.641-3 du code rural) : - des oppositions au demandeur ; - des réponses du demandeur à l'opposant	Christophe CRESCENT Sabine EDELLI Michel GAUTTIER Benoît RUCH Jean-Paul EPINAT Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Romain DESLANDES Stéphanie DUCHET Cécile HERRGOTT Jean-Marie DESBIEZ Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU	IP IP IP IP TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS
IV – <u>Autorisation de droits de plantation de vigne :</u> **a) instruction courante des demandes** **b) changements de programme** **c) notifications officielles d'autorisation / de refus d'autorisation**	Stéphane MEUNIER Catherine RICHER Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Cécile HERRGOTT Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU Emilia DROGOZ Dominique BRIZARD Isabelle CLERC Danièle LAUZE	ICM ICM TS TS TS TS TS TS TS TS TS RS RS RS RS

Opérations	Nom prénom	Emploi
V – <u>Dérogation individuelle au respect des rendements dans le secteur viticole</u> (article D.644-25 II) a) 2 et 4 du code rural) **VI – <u>Dérogation individuelle relative à la date de début des vendanges</u>** article D.644-24 du code rural)	Stéphane MEUNIER Catherine RICHER Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Cécile HERRGOTT Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU	ICM ICM TS TS TS TS TS TS TS TS TS
VII – <u>Fonctionnement Général :</u> **a) Réception de lettres recommandées** **b) Retrait lettres, paquets à la poste**	Jean-Paul EPINAT Nicolas WEBER Catherine BURRIER Nicolas GUILLEMONT Jelscha SAUZON Romain DESLANDES Stéphanie DUCHET Cécile HERRGOTT Jean-Marie DESBIEZ Sabine HETIER Didier DARGERE Walter LABRUYERE Jean-Marc MATHIEU Emilia DROGOZ Nathalie JOLY Nathalie SUAREZ Dominique BRIZARD Christelle SIROT Isabelle CLERC Danièle LAUZE Sabrina MASTRUZZO	TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS TS RS RS RS RS RS RS RS RS

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUER

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° 2009 – S - 121

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le Code Rural, et notamment ses articles L 642-5 à L 642-16, les articles 5,6 et 11 de l'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer, ainsi que l'article R 642.24 du code rural autorisant le directeur à déléguer sa signature,

VU l'arrêté du 29 juillet 2009 nommant Monsieur Jean-Louis BUËR directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Madame Laurence GUILLARD.

DECIDE

ARTICLE 1ER –

Délégation est donnée à Madame Laurence GUILLARD, déléguée territorial pour l'unité territoriale Centre-Ouest, à l'effet de signer au nom du directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité et dans la limite de ses attributions les documents du ressort de l'unité territoriale.

ARTICLE 2 –

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Laurence GUILLARD, la délégation de signature est donnée, pour les documents mentionnés dans le tableau annexé à la présente décision, à :

Madame Virginie GAROT, Monsieur Frédéric PARDON, Madame Christelle GESSON, Monsieur Dominique LANAUD, Monsieur Robert LAFON, Monsieur Didier PRAT, Madame Nathalie FROQUIERE.

ARTICLE 3 –

La Décision N°2008-S-110 est abrogée.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUËR

DELEGATION DE SIGNATURE

Unité territoriale INAO : CENTRE-OUEST
Nom du délégué territorial : Laurence GUILLARD
Sites INAO concernés : AURILLAC - COGNAC
Date : 29/07/2009

(*) - ICM = Ingénieur chargé de mission
- ITD = Ingénieur terroir et délimitations
- IP = Ingénieur projets
- TS = Technicien supérieur
- RS = Rédacteur secrétaire

Opérations	Nom prénom	Emploi
I – Contrôle des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine		
a) Contrôle du respect des cahiers des charges Notifications aux opérateurs des constats de manquement aux cahiers des charges effectués par les organismes d'inspection et de leurs suites (code rural. Art. L.642-33)	Dominique LANAUD Robert LAFON Didier PRAT	ICM TS TS
b) Habilitation des opérateurs Notification officielle (Article L.641-5 + R.642-39 du code rural)	Dominique LANAUD Robert LAFON Didier PRAT Virginie GAROT Frédéric PARDON	ICM TS TS TS TS
II – Délimitation des aires géographiques		
a) attestation de parcelle en aire délimitée AOC **b) Attestation de parcelle ou de commune en aire géographique de production** **c) Attestation de parcelles en tolérance** **d) lettres de refus de parcelles en appellation d'origine lorsqu'il y a délimitation parcellaire** **e) protection des terroirs :** - protection des aires de production délimitées (art. L.643-4 du code rural) - avis sur documents d'urbanisme (art. L.112-3 du code rural) - avis sur installations classées et carrières (art.. code de l'environnement) - avis sur expropriation (art R 11-16 du code de l'expropriation)	a) b) c) et e) : ITD Frédéric PARDON Virginie GAROT Robert LAFON Didier PRAT d) ITD	 TS TS TS TS
III – Reconnaissance des produits sous signe		

Opérations	Nom prénom	Emploi
d'identification de la qualité et de l'origine et modifications des cahiers des charges		
Notification dans le cadre de la PNO (articles R.641-13, R.641-14, R.641-3 du code rural) : - des oppositions au demandeur ; - des réponses du demandeur à l'opposant	IP Cognac Astrid DELORD	IP.
IV – AUTORISATION DE DROITS DE PLANTATION DE VIGNE :		
a) instruction courante des demandes	a) : Dominique LANAUD Robert LAFON Frédéric PARDON	ICM TS TS
b) changements de programme		
c) notifications officielles d'autorisation / de refus d'autorisation	b) et c) : Dominique LANAUD Robert LAFON Frédéric PARDON	ICM TS TS
V - DEROGATION INDIVIDUELLE AU RESPECT DES RENDEMENTS DANS LE SECTEUR VITICOLE (article D.644-25 II) a) 2 et 4 du code rural)	Dominique LANAUD Robert LAFON Frédéric PARDON	ICM TS TS
VI – DEROGATION INDIVIDUELLE RELATIVE A LA DATE DU DEBUT DES VENDANGES (article D.644-24 du code rural)	Dominique LANAUD Frédéric PARDON Robert LAFON	ICM TS TS
VII – FONCTIONNEMENT GENERAL :		
a) Réception de lettres recommandées, colis **b) Retrait lettres, paquets à la poste**	a) et b) : Dominique LANAUD Astrid DELORD Robert LAFON Didier PRAT Nathalie FROQUIERE ITD IP Cognac Virginie GAROT Frédéric PARDON Christelle GESSON	 ICM IP TS TS RS TS TS RS

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUËR

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° 2009 – S - 123

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le Code Rural, et notamment ses articles L 642-5 à L 642-16, les articles 5,6 et 11 de l'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer, ainsi que l'article R 642.24 du code rural autorisant le directeur à déléguer sa signature,

VU l'arrêté du 29 juillet 2009 nommant Monsieur Jean-Louis BUËR directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Monsieur Eric CHAMPION.

DECIDE

ARTICLE 1ER –

Délégation est donnée à Monsieur Eric CHAMPION, délégué territorial pour l'unité territoriale Nord-Est, à l'effet de signer au nom du directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité et dans la limite de ses attributions les documents du ressort de l'unité territoriale.

ARTICLE 2 –

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric CHAMPION, la délégation de signature est donnée, pour les documents mentionnés dans le tableau annexé à la présente décision, à :

Madame Cathy CHEREAU, Madame Magali MANGA, Madame Catherine MONNIER, Madame Claire FANINA, Madame Mélanie VANPRAËT, Madame Dorothée WOLFF, Monsieur Gérard MEYER, Madame Edith TOULEMONDE LE NY, Madame Dominique BRIANCON, Madame Maud ROTHMANN, Madame Sonia AMLHEN, Madame Doris LUTZ, Madame Guilène REMY.

ARTICLE 3 –

La décision N°2008-S-116 est abrogée.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUËR

DELEGATION DE SIGNATURE

Unité territoriale INAO : Nord-Est
Nom du délégué territorial : Eric CHAMPION
Sites INAO concernés : Colmar, Epernay
Date : 29/07/2009

(*) - ICM = Ingénieur chargé de mission
- ITD = Ingénieur terroir et délimitations
- IP = Ingénieur projets
- TS = Technicien supérieur
- RS = Rédacteur secrétaire

Opérations	Nom prénom	Emploi
I – Contrôle des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine		
a) Contrôle du respect des cahiers des charges		
Notifications aux opérateurs des constats de manquement aux cahiers des charges effectués par les organismes d'inspection et de leurs suites (code rural. Art. L.642-33)	Claire FANINA Cathy CHEREAU Magali MANGA Catherine MONNIER Mélanie VANPRAET Dorothée WOLFF Gérard MEYER	ICM TS TS TS TS TS TS
b) Habilitation des opérateurs		
Notification officielle (Article L.641-5 + R.642-39 du code rural)		
II – Délimitation des aires géographiques		
a) attestation de parcelle en aire délimitée AOC	**Edith TOULEMONDE LE NY** Cathy CHEREAU	ITD TS
b) Attestation de parcelle ou de commune en aire géographique de production	Catherine MONNIER Dorothée WOLFF Gérard MEYER	TS TS TS
c) Attestation de parcelles en tolérance	Dominique BRIANçON	RS
d) lettres de refus de parcelles en appellation d'origine lorsqu'il y a délimitation parcellaire		
e) protection des terroirs :		
- protection des aires de production délimitées (art. L.643-4 du code rural) - avis sur documents d'urbanisme (art. L.112-3 du code rural) - avis sur installations classées et carrières (art.. code de l'environnement) - avis sur expropriation (art R 11-16 du code de l'expropriation)	**Edith TOULEMONDE LE NY** Catherine MONNIER Dorothée WOLFF Gérard MEYER	ITD TS TS TS
III – Reconnaissance des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine et modifications des cahiers des charges	Maud ROTHMANN Cathy CHEREAU Magali MANGA	IP TS TS

Opérations	Nom prénom	Emploi
Notification dans le cadre de la PNO (articles R.641-13, R.641-14, R.641-3 du code rural) : - des oppositions au demandeur ; - des réponses du demandeur à l'opposant	Catherine MONNIER Mélanie VANPRAET Dorothée WOLFF Gérard MEYER	TS TS TS TS
IV – AUTORISATION DE DROITS DE PLANTATION DE VIGNE : a) **instruction courante des demandes** b) **changements de programme** c) **notifications officielles d'autorisation / de refus d'autorisation**	Claire FANINA Cathy CHEREAU Catherine MONNIER Mélanie VANPRAET Sonia AMLHEN Dominique BRIANçON Guilène REMY	ICM TS TS TS RS RS RS
V - DEROGATION INDIVIDUELLE AU RESPECT DES RENDEMENTS DANS LE SECTEUR VITICOLE (article D.644-25 II) a) 2 et 4 du code rural)	Claire FANINA Cathy CHEREAU Catherine MONNIER Mélanie VANPRAET Dorothée WOLFF Gérard MEYER	ICM TS TS TS TS TS
VI – DEROGATION INDIVIDUELLE RELATIVE A LA DATE DU DEBUT DES VENDANGES (article D.644-24 du code rural)	Claire FANINA Cathy CHEREAU Catherine MONNIER Mélanie VANPRAET Dorothée WOLFF Gérard MEYER	ICM TS TS TS TS TS
VII – DEROGATION INDIVIDUELLE INSCRITE DANS LE CAHIER DES CHARGES D'UN SIQO	Claire FANINA Cathy CHEREAU Magali MANGA Catherine MONNIER Mélanie VANPRAET Dorothée WOLFF Gérard MEYER	ICM TS TS TS TS TS TS
VIII – FONCTIONNEMENT GENERAL : a) **Réception de lettres recommandées** b) **Retrait lettres, paquets à la poste**	Mélanie VANPRAET Dorothée WOLFF Gérard MEYER Sonia AMLHEN Dominique BRIANçON Doris LUTZ Guilène REMY	TS TS TS RS RS RS RS

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUER

ORIGINE ET QUALITÉ

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° 2009 – S - 124

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le Code Rural, et notamment ses articles L 642-5 à L 642-16, les articles 5,6 et 11 de l'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer, ainsi que l'article R 642.24 du code rural autorisant le directeur à déléguer sa signature,

VU l'arrêté du 29 juillet 2009 nommant Monsieur Jean-Louis BUËR directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Monsieur Hervé BRIAND.

DECIDE

ARTICLE 1ER –

Délégation est donnée à Monsieur Hervé BRIAND, délégué territorial pour l'unité territoriale Ouest, à l'effet de signer au nom du directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité et dans la limite de ses attributions les documents du ressort de l'unité territoriale.

ARTICLE 2 –

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé BRIAND, la délégation de signature est donnée, pour les documents mentionnés dans le tableau annexé à la présente décision, à :

Monsieur Joël GUEDAS, Monsieur Jean-Baptiste MOULENES, Monsieur Franck VIEUX, Monsieur Ludovic CLENET, Madame Isabelle MAIGNAN, Madame Christelle BRAUD, Madame Fabienne ROY, Monsieur Thierry FABIAN, Monsieur Alain JACQUET, Monsieur Gérard MARTINEAU, Madame Claire BABOUILLARD, Monsieur Gilles BOYAVAL, Madame Natacha DELAFOSSE, Madame Annie BONAFONS, Madame Stéphanie BOURDONNET.

ARTICLE 3 –

La décision N°2008-S-111 est abrogée.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUËR

DELEGATION DE SIGNATURE

Unité territoriale INAO : OUEST
Nom du délégué territorial : Hervé BRIAND
Sites INAO concernés : Caen et Nantes
Date : 29/07/2009

(*) - ICM = Ingénieur chargé de mission
- ITD = Ingénieur terroir et délimitations
- IP = Ingénieur projets
- TS = Technicien supérieur
- RS = Rédacteur secrétaire

Opérations	Nom prénom	Emploi
I – Contrôle des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine		
a) Contrôle du respect des cahiers des charges		
Notifications aux opérateurs des constats de manquement aux cahiers des charges effectués par les organismes d'inspection et de leurs suites (code rural. Art. L.642-33)	Thierry FABIAN Claire BABOUILLARD Gilles BOYAVAL Ludovic CLENET Natacha DELAFOSSE Isabelle MAIGNAN	ICM TS TS TS TS TS
b) Habilitation des opérateurs		
Notification officielle (Article L.641-5 + R.642-39 du code rural)	Thierry FABIAN Claire BABOUILLARD Gilles BOYAVAL Ludovic CLENET Natacha DELAFOSSE Isabelle MAIGNAN	ICM TS TS TS TS TS
II – Délimitation des aires géographiques		
a) attestation de parcelle en aire délimitée AOC	Joël GUEDAS Alain JACQUET Jean-Baptiste MOULENES Claire BABOUILLARD Gilles BOYAVAL Ludovic CLENET Natacha DELAFOSSE Isabelle MAIGNAN	ITD ITD ITD TS TS TS TS TS
b) Attestation de parcelle ou de commune en aire géographique de production		
c) Attestation de parcelles en tolérance		
d) lettres de refus de parcelles en appellation d'origine lorsqu'il y a délimitation parcellaire		
e) protection des terroirs : - protection des aires de production délimitées (art. L.643-4 du code rural) - avis sur documents d'urbanisme (art. L.112-3 du code rural) - avis sur installations classées et carrières (art.. code de l'environnement) - avis sur expropriation (art R 11-16 du code	Joël GUEDAS Alain JACQUET Jean-Baptiste MOULENES	ITD ITD ITD

Opérations	Nom prénom	Emploi
de l'expropriation)		
III – Reconnaissance des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine et modifications des cahiers des charges		
Notification dans le cadre de la PNO (articles R.641-13, R.641-14, R 641-3 du code rural) : - des oppositions au demandeur ; - des réponses du demandeur à l'opposant	Gérard MARTINEAU Franck VIEUX Claire BABOUILLARD Gilles BOYAVAL Ludovic CLENET Natacha DELAFOSSE Isabelle MAIGNAN	IP IP TS TS TS TS TS
IV – AUTORISATION DE DROITS DE PLANTATION DE VIGNE : **a) instruction courante des demandes** **b) changements de programme** **c) notifications officielles d'autorisation / de refus d'autorisation**	Thierry FABIAN Claire BABOUILLARD Gilles BOYAVAL Ludovic CLENET Natacha DELAFOSSE Isabelle MAIGNAN	ICM TS ICM TS TS TS
V - DEROGATION INDIVIDUELLE AU RESPECT DES RENDEMENTS DANS LE SECTEUR VITICOLE (article D.644-25 II) a) 2 et 4 du code rural)	Thierry FABIAN Ludovic CLENET Isabelle MAIGNAN	ICM TS TS
VI – DEROGATION INDIVIDUELLE RELATIVE A LA DATE DU DEBUT DES VENDANGES (article D.644-24 du code rural)	Thierry FABIAN Ludovic CLENET Isabelle MAIGNAN	ICM TS TS
VII – FONCTIONNEMENT GENERAL : **a) Réception de lettres recommandées** **b) Retrait lettres, paquets à la poste**	Annie BONAFONS Stéphanie BOURDONNET Christelle BRAUD Fabienne ROY	RS RS RS RS

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUER

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° 2009 – S - 125

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le Code Rural, et notamment ses articles L 642-5 à L 642-16, les articles 5,6 et 11 de l'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer, ainsi que l'article R 642.24 du code rural autorisant le directeur à déléguer sa signature,

VU l'arrêté du 29 juillet 2009 nommant Monsieur Jean-Louis BUËR directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Monsieur Pascal LAVILLE.

DECIDE

ARTICLE 1ER –

Délégation est donnée à Monsieur Pascal LAVILLE, délégué territorial pour l'unité territoriale Sud-Est, à l'effet de signer au nom du directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité et dans la limite de ses attributions les documents du ressort de l'unité territoriale.

ARTICLE 2 –

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal LAVILLE, la délégation de signature est donnée, pour les documents mentionnés dans le tableau annexé à la présente décision, à :

Monsieur Yvon TROADEC, Monsieur Jean-Michel DUBOIS, Madame Gisèle LARRIEU, Madame Florence MORALES, Monsieur Régis PAILLET, Monsieur Bernard BOUSQUET, Monsieur Jean-Baptiste CASTELL, Madame Maryse ROSSI-JEAN, Monsieur Jean-Jacques VARLET, Madame Catherine AURILIO, Madame Marie-Josée MONESTIE, Madame Danièle QUERLIER, Madame Stéphanie BERTRAND, Madame Sénia MELLAL , Monsieur Jean-Philippe RICHARDIS, Madame Amélia MARTINENGHI, Madame Erminia CARPINA, Madame Marianne ETRIOUX, Monsieur Patrice JADAULT, Monsieur Jean-Luc ARTUFEL, Monsieur Olivier CHOQUET, Madame Isabelle FERNANDEZ, Monsieur Laurent MEDORI, Madame Marie-Louise RORATO, Madame Odile ABBATIELLO, Madame Nicole DEBENAY, Madame Joëlle FERAUD, Monsieur Gilbert FRIBOURG, Madame Valérie KELLER, Monsieur Gilles VAUDELIN, Madame Delphine BERRIER, Madame Anne GANIMEDE, Madame Anny-Claire CHANTRE, Madame Emmanuelle DESCHAMP.

ARTICLE 3 –

La Décision N°2008-S-113 est abrogée.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUËR

DELEGATION DE SIGNATURE

Unité territoriale INAO : Sud-Est
Nom du délégué territorial : Pascal LAVILLE
Sites INAO concernés : Avignon, Corse, Hyères, valence
Date : 29/07/2009

(*) - ICM = Ingénieur chargé de mission
- ITD = Ingénieur terroir et délimitations
- IP = Ingénieur projets
- TS = Technicien supérieur
- RS = Rédacteur secrétaire

Opérations	Nom prénom	Emploi
I – Contrôle des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine		
a) Contrôle du respect des cahiers des charges	Jean-Michel DUBOIS	ICM
	Gisèle LARRIEU	ICM
Notifications aux opérateurs des constats de manquement aux cahiers des charges effectués par les organismes d'inspection et de leurs suites (code rural. Art. L.642-33)	Yvon TROADEC	ICM
	Bernard BOUSQUET	TS
	Jean-Baptiste CASTELL	TS
	Maryse ROSSI-JEAN	TS
	Jean-Jacques VARLET	TS
b) Habilitation des opérateurs	Jean-Philippe RICHARDIS	TS
	Amélia MARTINENGHI	TS
Notification officielle (Article L.641-5 + R.642-39 du code rural)	Jean-Luc ARTUFEL	TS
	Olivier CHOQUET	TS
	Isabelle FERNANDEZ	TS
	Laurent MEDORI	TS
	Marie-Louise RORATO	TS
	Delphine BERRIER	TS
	Anne GANIMEDE	TS
II – Délimitation des aires géographiques		
a) attestation de parcelle en aire délimitée AOC	Florence MORALES	ITD
	Bernard BOUSQUET	TS
	Jean-Baptiste CASTELL	TS
b) Attestation de parcelle ou de commune en aire géographique de production	Maryse ROSSI-JEAN	TS
	Jean-Jacques VARLET	TS
	Catherine AURILIO	RS
c) Attestation de parcelles en tolérance	Amélia MARTINENGHI	TS
	Jean-Philippe RICHARDIS	TS
	Erminia CARPINA	RS
d) lettres de refus de parcelles en appellation d'origine lorsqu'il y a délimitation parcellaire	Patrice JADAULT	ITD
	Jean-Luc ARTUFEL	TS
	Olivier CHOQUET	TS
	Isabelle FERNANDEZ	TS
	Laurent MEDORI	TS
	Marie-Louise RORATO	TS
	Odile ABBATIELLO	RS
	Joëlle FERAUD	RS
	Nicole DEBENAY	RS
	Gilles VAUDELIN	ITD
	Delphine BERRIER	TS
	Anne GANIMEDE	TS

Opérations	Nom prénom	Emploi
	Anny-Claire CHANTRE	RS
	Emmanuelle DESCHAMP	RS
e) protection des terroirs :		
- protection des aires de production délimitées (art. L.643-4 du code rural) - avis sur documents d'urbanisme (art. L.112-3 du code rural) - avis sur installations classées et carrières (art.. code de l'environnement) - avis sur expropriation (art R 11-16 du code de l'expropriation)	Florence MORALES Amélia MARTINENGHI Patrice JADAULT Gilles VAUDELIN	ITD TS ITD ITD
III – Reconnaissance des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine et modifications des cahiers des charges		
Notification dans le cadre de la PNO (articles R.641-13, R.641-14, R.641-3 du code rural) : - des oppositions au demandeur ; - des réponses du demandeur à l'opposant	Régis PAILLET Bernard BOUSQUET Jean-Baptiste CASTELL Maryse ROSSI-JEAN Jean-Jacques VARLET Sénia MELLAL Amélia MARTINENGHI Jean-Philippe RICHARDIS Marianne ETRIOUX Jean-Luc ARTUFEL Olivier CHOQUET Isabelle FERNANDEZ Laurent MEDORI Marie-Louise RORATO Valérie KELLER Gilbert FRIBOURG Delphine BERRIER Anne GANIMEDE	IP TS TS TS TS IP TS TS IP TS TS TS TS TS IP ICM TS TS
IV – AUTORISATION DE DROITS DE PLANTATION DE VIGNE :		
a) instruction courante des demandes **b) changements de programme** **c) notifications officielles d'autorisation / de refus d'autorisation**	Jean-Michel DUBOIS Gisèle LARRIEU Yvon TROADEC Bernard BOUSQUET Jean-Baptiste CASTELL Maryse ROSSI-JEAN Jean-Jacques VARLET Stéphanie BERTRAND Jean-Philippe RICHARDIS Amélia MARTINENGHI Erminia CARPINA Jean-Luc ARTUFEL Olivier CHOQUET Isabelle FERNANDEZ Laurent MEDORI	ICM ICM ICM TS TS TS TS RS TS TS RS TS TS TS TS

Opérations	Nom prénom	Emploi
	Marie-Louise RORATO	TS
	Odile ABBATIELLO	RS
	Joëlle FERAUD	RS
	Nicole DEBENAY	RS
	Delphine BERRIER	TS
	Anne GANIMEDE	TS
	Anny-Claire CHANTRE	RS
V - DEROGATION INDIVIDUELLE AU RESPECT DES RENDEMENTS DANS LE SECTEUR VITICOLE (article D.644-25 II) a) 2 et 4 du code rural)	Jean-Michel DUBOIS	ICM
	Gisèle LARRIEU	ICM
	Yvon TROADEC	ICM
	Bernard BOUSQUET	TS
	Jean-Baptiste CASTELL	TS
	Maryse ROSSI-JEAN	TS
	Jean-Jacques VARLET	TS
	Jean-Philippe RICHARDIS	TS
	Amélia MARTINENGHI	TS
	Jean-Luc ARTUFEL	TS
	Olivier CHOQUET	TS
	Isabelle FERNANDEZ	TS
	Laurent MEDORI	TS
	Marie-Louise RORATO	TS
	Delphine BERRIER	TS
	Anne GANIMEDE	TS
VI – DEROGATION INDIVIDUELLE RELATIVE A LA DATE DU DEBUT DES VENDANGES (article D.644-24 du code rural)	Jean-Michel DUBOIS	ICM
	Gisèle LARRIEU	ICM
	Yvon TROADEC	ICM
	Bernard BOUSQUET	TS
	Jean-Baptiste CASTELL	TS
	Maryse ROSSI-JEAN	TS
	Jean-Jacques VARLET	TS
	Jean-Philippe RICHARDIS	TS
	Amélia MARTINENGHI	TS
	Jean-Luc ARTUFEL	TS
	Olivier CHOQUET	TS
	Isabelle FERNANDEZ	TS
	Laurent MEDORI	TS
	Marie-Louise RORATO	TS
	Delphine BERRIER	TS
	Anne GANIMEDE	TS
VII – DEROGATION INDIVIDUELLE INSCRITE DANS LE CAHIER DES CHARGES D'UN SIQO	Jean-Michel DUBOIS	ICM
	Gisèle LARRIEU	ICM
	Yvon TROADEC	ICM
	Bernard BOUSQUET	TS
	Jean-Baptiste CASTELL	TS
	Maryse ROSSI-JEAN	TS
	Jean-Jacques VARLET	TS
	Jean-Philippe RICHARDIS	TS
	Amélia MARTINENGHI	TS

Opérations	Nom prénom	Emploi
	Jean-Luc ARTUFEL	TS
	Olivier CHOQUET	TS
	Isabelle FERNANDEZ	TS
	Laurent MEDORI	TS
	Marie-Louise RORATO	TS
	Delphine BERRIER	TS
	Anne GANIMEDE	TS
VIII – FONCTIONNEMENT GENERAL :		
a) Réception de lettres recommandées	Catherine AURILIO	RS
b) Retrait lettres, paquets à la poste	Marie-José MONESTIE	RS
	Danièle QUERLIER	RS
	Stéphanie BERTRAND	RS
	Erminia CARPINA	RS
	Jean-Philippe RICHARDIS	TS
	Amélia MARTINENGHI	TS
	Odile ABBATIELLO	RS
	Joëlle FERAUD	RS
	Nicole DEBENAY	RS
	Anny-Claire CHANTRE	RS
	Emmanuelle DESCHAMP	RS

Le Directeur de l'INAO

Jean-Louis BUER